



premium.lefigaro.fr

Le Secours catholique réfute cinq idées reçues sur les pauvres

VIDÉO - Dans son rapport annuel, le Secours Catholique déconstruit les préjugés qui circulent sur les chômeurs, les migrants ou les bénéficiaires des aides.

Les pauvres font des enfants pour toucher les allocations familiales, les étrangers viennent profiter de la générosité du système social Français.... Ces préjugés ont la vie dure. Dans son [rapport annuel sur l'état de la pauvreté en France](#), le Secours catholique-Caritas France déconstruit, chiffres à l'appui, ces idées reçues qui «sont autant de poids chargés sur les épaules» des personnes pauvres, qui vivent avec moins de 1015 euros par mois (seuil de pauvreté en France en 2015).

» **LIRE AUSSI - [Pauvreté: les couples avec enfants de plus en plus touchés](#)**

• «Les pauvres font des enfants pour toucher les allocations familiales»

Ce préjugé reste répandu dans l'opinion. En effet, 31,5 % des personnes interrogées par le Secours Catholique au printemps 2017 sont d'accord avec cette affirmation. Ils étaient même 51% à le penser d'après un autre sondage réalisé en 2014 pour ATD Quart Monde.

Or c'est «faux!» rétorque le Secours Catholique. Tout d'abord, les allocations familiales en faveur des plus pauvres ne couvrent pas l'intégralité du coût d'un enfant. «34 % du coût empirique des enfants de plus de 3 ans est couvert pour les 10 % des ménages les plus pauvres. Ce qui laisse deux tiers de ce coût à la charge des familles» souligne l'association. Elever des enfants représente un coût. En 2016, les couples avec trois enfants ou plus, rencontrés par le Secours Catholique, ont un niveau de vie moyen annuel inférieur de 911 euros à celui des couples sans enfants. Et ces ménages avec enfants sont plus souvent en situation d'impayés, notamment les parents isolés.

» **LIRE AUSSI - [Les Caf vont chercher les familles qui ne réclament pas leurs prestations](#)**

- Crédits photo : Rapport 2017/Secours Catholique

- «Les étrangers viennent profiter de la générosité du système social Français»

Là encore, ce préjugé a la vie dure. Quatre personnes sur dix affirment ne pas être choquées par cette affirmation, d'après le Secours Catholique. Or c'est «faux!» selon le Secours catholique. Avec un revenu mensuel médian de 930 euros, les ménages français en situation de précarité (rencontrés par le Secours Catholique) vivent toujours mieux que les ménages étrangers rencontrés dont le revenu mensuel médian est de...139 euros. «Quelle que soit l'origine de leurs ressources, les ménages étrangers rencontrés vivent en quasi-totalité au-dessous du seuil national de pauvreté, et même en très large majorité au-dessous du seuil d'extrême pauvreté» ajoute l'association.

Comment expliquer cette plus grande précarité des ménages étrangers? «Les étrangers en situation de précarité, soit parce que, sans statut légal stable, ils n'ont qu'un accès restreint à de maigres prestations, soit parce que, lorsque ces droits existent (et sont connus), la lourdeur et la complexité des procédures condamnent bon nombre d'étrangers à ne pas les faire valoir». Ainsi, seulement 57 % des ménages étrangers potentiellement couverts par les allocations familiales en bénéficient effectivement. Et près des 4/5e des chômeurs étrangers rencontrés ne perçoivent pas d'indemnités, rapporte le Secours Catholique.

» **LIRE AUSSI - [Quelles aides pour les étrangers en France?](#)**

- «On est moins pauvre lorsqu'on vit à la campagne»

«Ce n'est pas si simple» rappelle l'association. Proportionnellement, il y a en effet plus de personnes à vivre dans une situation de pauvreté dans les grandes villes que dans les zones rurales. Mais, la précarité s'accroît dans les zones périurbaines et rurales souligne le Secours Catholique, notamment au sein des familles «monoparentales, et des seniors» dont les «maigres ressources ne permettent toujours pas de prétendre à un niveau de vie décent». En outre, le budget des ménages pauvres qui résident en milieu périurbain et dans les petites aires urbaines est de plus en plus plombé par le loyer, [une dépense qui augmente régulièrement](#) depuis cinq ans alors que les revenus ont tendance à stagner. Conséquence: le «reste à vivre» est de plus en plus mince, précise le Secours Catholique. «Près de 70 %» de ces ménages précaires déclarent des impayés tels que des arriérés d'impôts, de crédits, d'assurances et de mutuelles. Ou encore des découverts bancaires liés notamment à [des coûts de transport plus élevés pour se rendre au travail](#).

» **LIRE AUSSI - [Les oubliés de nos campagnes](#)**

- Crédits photo : Secours Catholique/Rapport 2017

- «Si on cherche du travail, on trouve»

C'est ce que pense plus d'un Français sur deux (54 %) d'après [un sondage réalisé par l'institut Viavoice sur les perceptions de la pauvreté](#). Là encore, le Secours Catholique démonte cette idée reçue en rappelant tout d'abord qu'il y a bien plus de chômeurs que de postes vacants. En 2015, près de 190.000 offres n'ont pas été pourvues, alors qu'il y avait environ 3 millions de chômeurs la même année [selon les chiffres de Pôle Emploi](#). «Il serait réducteur de penser qu'on peut trouver facilement un emploi si on cherche vraiment» souligne le Secours Catholique.

D'autant plus que l'éducation «ne constitue plus un rempart contre la précarité» ajoute l'association. Ainsi, près de six personnes sur dix accueillies par les services du Secours Catholique ont un niveau d'études égal ou supérieur au collège. Et plus des trois quarts ayant un niveau d'études supérieur ou égal au baccalauréat, sont au chômage ou inactives.

» **LIRE AUSSI - [Les diplômés et les quinquas de plus en plus exposés à la pauvreté](#)**

Des dispositifs comme [les emplois aidés](#), ou encore [la formation professionnelle](#), qui devraient permettre aux personnes accueillies par le Secours Catholique d'accéder à l'emploi, semblent défaillants. Ainsi, parmi le public du Secours Catholique, «la part de personnes accueillies en emplois aidés a significativement diminué» entre 2003 et 2016, passant de 12,3 % à 3,7 %. Et «parmi les actifs accueillis, la part de ceux bénéficiant d'une formation est encore très faible et en baisse, passant de 2,7 % en 2010 à 2,2 % en 2016» met en avant l'association.

- Crédits photo : Secours Catholique/rapport 2017

• «Le chômage est la principale cause de pauvreté»

Là encore, ce cliché a la vie dure: 56 % des Français sont d'accord avec cette affirmation selon le sondage Viavoice. Pourtant, la réalité n'est «pas si simple» répond le Secours Catholique. En effet, si le taux de chômage du public accueilli par l'association est sept fois plus élevé que celui de la population générale, il n'est pas l'unique cause de pauvreté. «Deux tiers des personnes rencontrées par le Secours Catholique ne sont pas au chômage».

Ces personnes sont soit très éloignées de l'emploi (en situation «d'errance», «invalides», étrangers hors Union européenne qui n'ont pas le droit de travailler. Soient au contraire, elles sont...en CDI. «Près d'une personne sur cinq accueillies par le Secours Catholique travaille, dont un quart est en CDI plein-temps» affirme l'association dans son rapport. Des situations, qui, d'après l'association, ont tendance à s'installer dans la durée. Depuis 2003, la part des personnes accueillies par le Secours Catholique étant en CDI depuis plus de cinq ans est passée de 26 % à 29 %. «Même avec une situation professionnelle stable, ces personnes continuent d'avoir des conditions de vie précaires» constate l'association.

» **LIRE AUSSI - [En grève de la faim, elle réclame le droit de «vivre de son travail»](#)**